



Société anonyme au capital de 2 756 940 euros  
Siège social : D 2 A NANTES ATLANTIQUE -  
44860 SAINT-AIGNAN DE GRAND-LIEU  
301 691 655 R.C.S. Nantes

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

---

1. Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 -Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement,
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
3. Affectation du résultat de l'exercice,
4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle,
5. Ratification de la cooptation de Monsieur Olivier CHAILLOU, en qualité d'administrateur,
6. Ratification de la cooptation de Monsieur Pascal BALLE, en qualité d'administrateur,
7. Ratification de la cooptation de Monsieur Samuel BRAULT, en qualité d'administrateur,
8. Ratification de la cooptation de Madame Edwige CHARLES, en qualité d'administrateur,
9. Ratification de la cooptation de Madame Valérie GARCIA, en qualité d'administrateur,
10. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration,
11. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général et/ou de tout autre dirigeant mandataire social,
12. Approbation de la politique de rémunération des administrateurs,
13. Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce,
14. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Hubert GROUËS, Président Directeur Général jusqu'au 31 mars 2023,
15. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Hubert GROUËS, Président du Conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023,
16. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Jean-Joseph SCHIEHLÉ, Directeur Général Délégué jusqu'au 31 mars 2023,

17. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Jean-Joseph SCHIEHLÉ, Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023,
18. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond,
19. Pouvoirs pour les formalités